

NOTE INTERNE

Cette note interne est à destination de l'ensemble des structures affiliées à la FSCF (CD et CR). Le pôle Promotion et Développement a créé un pack communication à destination des structures qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure des Espaces de Loisirs Itinérants (ELI).

1. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

1.1 LOGO

Le logo FSCF/ELI est envoyé aux structures en version JPEG ou PNG et peut être apposé sur différents supports de communication pour promouvoir les ELI.

1.2 PLAQUETTE

La plaquette de présentation est à destination des collectivités territoriales. Elle permet de promouvoir les ELI par une présentation globale, le projet éducatif porté ainsi que l'ensemble des activités possibles à pratiquer.

1.3 AFFICHES

Deux affiches au format A3 sont proposées auprès des structures pour une diffusion auprès du grand public. Celles-ci sont toutes les deux constituées des mêmes informations, cependant un point les différencie : sur la première est incrustée la phrase *Dispositif adapté aux jeunes en situation de handicap*. Dès lors que les ELI ont une infrastructure conforme, cette affiche est à privilégier.

Elles sont à distribuer dans les commerces et/ou pour affichage sur les panneaux municipaux.

1.4 FLYER

Ce document recto/verso au format A5 reprend l'ensemble des informations principales diffusées sur la plaquette de présentation. Il s'adresse également au grand public sous une version plus synthétique. La FSCF préconise de le déposer auprès des commerces de proximité ou des institutions du territoire (associations, collectivités, etc.) où se dérouleront les ELI.

1.5 ROLL UP

Le roll up permet d'être utilisé sur le lieu d'accueil des ELI.

1.6 COMMUNIQUE DE PRESSE

Le communiqué de presse sous format powerpoint contient une base rédactionnelle de description des ELI. Certains blocs de texte sont à remplir par l'organisateur et concernent :

- Les dates,
- le/ les lieu(x),
- les activités proposées,
- Etc.

A terme, le document peut être donné auprès de la collectivité pour une diffusion à son réseau local ou être directement publié par l'organisateur auprès des médias locaux.